

POUR DES ESPACES PUBLICS NON-SEXISTES

imaginons
ensemble
les espaces
publics

**CONTRE
LE SEXISME**

de demain

APPEL À EXPÉRIMENTER

SEPTEMBRE
2025

Appel à expérimenter

Pour des espaces publics non-sexistes

Contexte et enjeux

Le lancement de cet appel à expérimenter s'inscrit dans le prolongement de la démarche d'évaluation participative « **Contre le sexisme, imaginons ensemble les espaces publics de demain** »¹ organisée par Nantes Métropole et la Ville de Nantes, de septembre 2024 à avril 2025 dans le cadre des mesures portées en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'enjeu à garantir le droit à la ville pour toutes et tous. Les enjeux à concevoir et aménager des espaces publics non-sexistes sont multiples : choix de mobiliers offrant des usages variés et mixtes, sécurité, visibilité, possibilité d'investir l'espace public en tant que lieux de loisirs et de détente en toute légitimité, possibilité de se déplacer et de s'arrêter sans peur ni contrainte. Il s'agit aussi de diversifier les usages présents et de faire des espaces publics des espaces de sensibilisation contre le sexisme.

Aujourd'hui, Nantes Métropole lance un appel à expérimenter des solutions innovantes pour transformer concrètement les usages et les aménagements urbains. Cette démarche vise à tester, prototyper et évaluer des dispositifs qui favorisent une appropriation égalitaire de l'espace public, en réponse directe aux préconisations exprimées par les parties prenantes de la démarche en termes de mobilier, de signalétique, de sécurité, d'animation, de représentations symboliques, de design des lieux, de services à proximité, etc.

Pourquoi un appel à expérimenter ?

Une expérimentation, c'est un test grandeur nature d'une solution innovante. Limitée dans le temps, encadrée par un protocole d'expérimentation, elle a pour but d'observer, mesurer et analyser les effets réels de cette solution sur le terrain, avant de décider d'un éventuel déploiement plus large. Expérimenter, c'est converger plus rapidement vers les solutions les plus pertinentes.

Depuis 2017, Nantes Métropole, avec le Nantes City Lab, propose aux acteurs de la métropole nantaise d'expérimenter grandeur nature des solutions innovantes au service des transitions. Le bilan des 8 années d'expérimentation menées par le Nantes City Lab, **téléchargeable à ce lien**, a montré comment l'expérimentation accélère l'innovation sous toutes ses formes et permet une rencontre plus rapide avec les vrais usages et les vrais usagers. C'est dans ce sens qu'un appel à expérimenter permettra de tester rapidement des solutions sur les enjeux en matière de conception et d'aménagement d'espaces publics non-sexistes.

¹ Retrouvez le cahier de l'évaluation Genre et Espaces publics synthétisant toute la démarche et les préconisations sur le site du Dialogue Citoyen de la Métropole : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/pages/les-cahiers-de-l-evaluation>

Objectif de l'appel à expérimenter

L'objectif général de cet appel à expérimenter est de permettre une appropriation plus égalitaire de l'espace public.

Plus spécifiquement, il s'agit d'expérimenter grandeur nature des solutions innovantes (dispositifs, produits, mobiliers, ...) qui permettent de mieux prendre en compte la diversité des genres dans la conception et l'aménagement des espaces publics.

Les thématiques de cet appel à expérimenter sont les suivantes :

- *Changement de comportement*
- *Parcours sécurisants (safer)*
- *Espace public et parentalité*
- *Nouveaux types d'espaces*

Ce qui n'est pas attendu des projets sélectionnés

Les campagnes de communication (affichage, radio...) et les événementiels ne sont pas éligibles à cet appel à expérimenter car ils sont/seront/pourront être traités dans d'autres cadres par la collectivité.

A noter sur les modes de faire : les solutions proposées pour répondre aux thématiques de cet appel à expérimenter pourront prendre des formes variées dans leur mise en œuvre. Les propositions pourraient être de l'ordre de dispositifs, de mobiliers, d'assises, de design, de produits, de signalétique, d'animations, de réalisations artistiques... Ce cahier des charges ne souhaite pas donner de liste fermée ni prescriptive afin de permettre à tous les projets d'émerger. Néanmoins, la proposition devra être suffisamment aboutie et rester dans le cadre d'une solution innovante, expérimentale et donc temporaire (voir critères d'éligibilité et de sélection ci-dessous).

Programme d'accompagnement

Un programme d'accompagnement spécifique sera dédié aux lauréates et lauréats, avec des ateliers collectifs et du suivi individuel pour, notamment :

- Comprendre les enjeux de l'aménagement d'un espace public égalitaire sur le territoire de la métropole nantaise.
- S'approprier et formaliser la démarche d'expérimentation, avec un focus particulier sur l'évaluation de l'expérimentation..
- Trouver le meilleur « terrain » pour le déploiement de leur expérimentation.
- Mettre en place les méthodologies et les outils pour une évaluation robuste.
- Définir les indicateurs d'évaluation relatifs à la prise en compte des enjeux de genre.
- Créer un collectif sur les enjeux de l'expérimentation afin de favoriser les synergies entre porteurs et porteuses de projet.

Dans le cadre de cet accompagnement, **les porteurs et porteuses de projets devront identifier au moins un référent ou une référente** pour participer aux différents temps (collectifs et individuels) et au suivi de l'expérimentation.

Pour cet accompagnement, le temps à consacrer par les porteurs et porteuses de projet (du lancement jusqu'à la restitution finale) est estimé au minimum à 10 jours de travail, au-delà du temps passé pour la mise en œuvre de l'expérimentation.

Budget

Dans le cadre du partenariat entre JCDecaux et Nantes Métropole, une enveloppe globale de 100 000€ HT a été attribuée à cet appel à expérimenter.

Les projets sélectionnés seront accompagnés financièrement à hauteur de 50 % du coût de l'expérimentation*, jusqu'à un maximum de 25 000 € HT.

Ce financement pourra prendre en charge :

- Les coûts liés à la mise en oeuvre de l'expérimentation proposée (étude, production de la solution, installation, suivi et maintenance, arrêt et désinstallation en fin d'expérimentation...).
- Les coûts du temps passé par les porteurs de projet pour la mise en place, le suivi et l'évaluation de leur solution.

**La contribution des porteurs et porteuses de projet à hauteur de 50 % du coût global peut être une valorisation de leur temps de travail.*

Critères d'éligibilité

1. Les porteurs et porteuses de projet

Les expérimentations devront être portées de façon collaborative par au moins 2 structures dont au moins une ou un implanté sur la métropole de Nantes. Le ou la porteuse de projet recevant la subvention pour le compte du consortium/collectif doit avoir une existence juridique, a minima, à la date de dépôt de dossier.

2. Durée de l'expérimentation

Les solutions retenues seront expérimentées sur une durée de 12 à 18 mois, de la mise en oeuvre à l'arrêt de l'expérimentation. Le démarrage des expérimentations retenues s'étalera entre avril et juillet 2026. Les expérimentations se finiront au plus tard à l'été 2027. Un calendrier prévisionnel est joint en annexe.

3. Localisation des expérimentations

Les expérimentations devront être déployées sur le territoire de Nantes Métropole. Une attention particulière sera portée aux projets déployés dans les communes périphériques à Nantes ainsi que dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

4. Maturité des expérimentations proposées

L'objectif de cet appel à expérimenter est de pouvoir mettre en oeuvre les expérimentations retenues dans les 6 mois suivants la sélection. Par conséquent, leur maturité, tant dans les études, la conception que dans la capacité des lauréats à les mettre oeuvre dans les délais, devra être suffisamment avancée, et sera prise en compte lors de la sélection.

Critères de sélection

L'examen des dossiers se fera sur la base des éléments suivants :

- Les bénéfices pour le(s) public(s) ciblé(s) de la solution qu'elle propose d'expérimenter.
- Le caractère innovant de la solution : la solution n'a jamais été déployée en France, ou les conditions d'expérimentation sont sensiblement différentes.
- L'intérêt d'une expérimentation pour la solution proposée. La réponse précisera les hypothèses testées et ce qu'elles visent à démontrer.
- La faisabilité technique et financière.
- La capacité de l'équipe à mettre en oeuvre cette expérimentation, et cela dans les délais (au plus tard en juillet 2026).
- Le potentiel de reproductibilité et de changement d'échelle de la solution.
- L'impact de la solution et la méthode envisagée pour l'évaluer. L'impact sera évalué au regard de la capacité du dispositif à répondre aux enjeux de l'aménagement d'un espace public sensible au genre.

Il est donc conseillé aux candidates et candidats de mettre clairement en valeur dans leur dossier ces différents éléments.

A NOTER :

Une attention spécifique sera portée lors de la sélection des projets de façon à avoir une diversité de lieux sur les 24 communes de la métropole, une diversité de zones d'expérimentation (centre ville, quartiers prioritaires, quartiers résidentiels, etc.) et une diversité de public ciblé.



Modalités de participation

En prenant en compte les critères d'éligibilité et de sélection décrits précédemment, les candidats et candidates devront présenter leur réponse à l'appel à expérimenter au travers d'un dossier de candidature au format libre contenant, dans cet ordre :

1. **Une présentation du concept** - Cette partie indiquera clairement pourquoi une expérimentation est pertinente, ainsi que les hypothèses auxquelles le ou la porteuse de projet souhaite répondre.
2. **Une présentation détaillée de la solution** - Cette partie mentionnera les différents éléments de la solution.
3. **Un budget détaillé de l'expérimentation** - La conception, la mise en place de la solution et de l'entretien/maintenance, arrêt de l'expérimentation, temps investi par le ou la porteuse de projet pour accompagner les différentes phases de l'expérimentation.
4. **Une proposition de méthodologie ainsi que les principaux critères et indicateurs** envisagés pour l'évaluation de la solution.
5. **Un calendrier prévisionnel** de l'expérimentation (mise au point, déploiement, ...).
6. **Une présentation des équipes**, ainsi que le ou la référente identifiée pour le suivi de l'expérimentation.
7. Et toute autre information jugée pertinente.

Modalités de mise en oeuvre

Suivi

Un suivi régulier sera organisé avec les porteurs/porteuses de projets pour la mise en place, et tout au long des expérimentations, et en fonction des besoins, pour s'assurer du bon déroulé des expérimentations.

Ce suivi sera individualisé et sera complété par des temps collectifs de formation-action sur l'expérimentation et l'évaluation ainsi que par des temps d'échanges et de convivialité entre les porteurs/porteuses de projet pour créer une communauté et renforcer les synergies.

Evaluation

Comme indiqué précédemment l'évaluation est au coeur de cet appel à expérimenter. Elle permettra de mesurer la valeur produite pour chacune des parties-prenantes.

C'est à ce titre qu'un accompagnement spécifique sera proposé aux porteurs et porteuses de projet pour co-construire cette phase. Les porteurs et porteuses de projet devront consacrer le temps nécessaire pour cette évaluation (co-construction du cadre d'évaluation, collecte des données...).

Calendrier et dépôt des projets

Une réunion d'information pour les candidates et candidats intéressés sera organisée le 14 octobre de 14h30 à 16h en présentiel au Café de la Cité (5 rue de Valmy à Nantes). Un enregistrement de la visioconférence sera partagé à la suite de la réunion d'information. Lors de cette réunion, nous vous présenterons un rappel du contexte de l'appel à expérimenter ainsi que les attentes détaillées. Un moment d'échange permettra de répondre à l'ensemble de vos questions.

Ce temps pourra également être l'occasion de créer de nouvelles collaborations, d'identifier des partenaires.

Pour être informés des modalités de cette réunion, merci de vous inscrire sur le formulaire suivant : <https://tinyurl.com/4kjk7nv4>

Pour toute question et envoi des dossiers : aae-egalite@nantesmetropole.fr

Le dossier de candidature (exclusivement au format PDF) sera envoyé à la même adresse au plus tard le 28 novembre à 12h.

IMPORTANT

Si la taille du document dépasse 8 Mo, vous devez le déposer sur la plateforme <https://nantesmetropole.fromsmash.com>, et mettre le lien de téléchargement dans votre mail de candidature. Si votre document dépasse la taille de 8Mo, il ne pourra être reçu par mail, et la candidature risque de ne pas être validée.

<i>Semaine du 22 septembre 2025</i>	Lancement de l'appel à expérimenter
<i>14 octobre 2025</i>	Réunion d'information de 14h30 à 16h
<i>28 novembre 2025</i>	Clôture de l'appel à expérimenter à 12h
<i>Décembre 2025</i>	Analyse technique des dossiers
<i>Décembre 2025</i>	Audition des candidats pré-sélectionnés
<i>Février 2026</i>	Annonce des résultats aux lauréats

Ressources

Afin de pouvoir mieux appréhender :

- Le contexte de l'appel à expérimenter et son lien avec les mesures pour l'égalité femmes-hommes portée par la Direction de l'Égalité de Nantes Métropole.
- Les enjeux de l'aménagement d'un espace public sensible au genre portés par la Direction de l'espace public.
- La démarche d'évaluation participative sur l'aménagement des espaces publics sensibles au genre co-portée par le Pôle dialogue citoyen et évaluation des politiques publiques avec la Direction de l'Égalité et la Direction de l'Espace public.
- Le cadre général du dispositif d'accompagnement des expérimentations proposé par le Nantes City Lab.

Il est conseillé de lire les documents suivants :

Cahier de l'évaluation

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/96d1b732425a76f486a176cf3a8723b2a3291b7b.pdf>

Avis citoyen de la démarche évaluative « Contre le sexisme, imaginons les espaces publics de demain »

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/4320e6ebd15b230b11bb38a128d680db60e66a1f.pdf>

Mesures pour l'égalité femmes-hommes

<https://metropole.nantes.fr/actualites/une-metropole-toujours-plus-engagee-pour-l-egalite-femmes-hommes>

Nantes Métropole rapport égalité femmes-hommes 2023

https://nte-prod-drupalfiles.oos.cloudgouv-eu-west-1.outscale.com/s3fs-public/media/documents/rapport_egalite_femmes_hommes.pdf

Bilan des 8 ans du Nantes City Lab

<https://www.calameo.com/nantes/read/004590458d5fb023a3506>

Bilan des projets du premier Appel à Expérimenter Santé Globale

<https://www.calameo.com/nantes/read/00459045857d6f27db09f>

Calendrier de mise en oeuvre

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel.

M1 à M4 ► *Avril à juillet 2026 (4 mois)*

- Réunion de lancement
- Préparation des expérimentations et installation
- Travail sur le cadre d'expérimentation et le protocole d'évaluation
- 1^{ère} formation action en collectif
- Suivi individualisé

M5 à M16 ► *Août 2026 à juillet 2027 (12 mois)*

- Mise en oeuvre des expérimentations
- Collecte de données
- Formation action
- Animation
- Suivi individualisé
- Rapport intermédiaire

M17 à M18 ► *Août à septembre 2027 (2 mois)*

- Suivi individualisé
- Finalisation des évaluations
- Rapport final d'évaluation et rapport retour d'expérience
- Événement de restitution

INFORMATIONS À RETENIR

Réunion d'information de l'appel à expérimenter

le mardi 14 octobre de 14h30 à 16h

Le Café de la Cité, 5 rue de Valmy à Nantes

Formulaire d'inscription à la réunion d'information :

<https://tinyurl.com/4kjk7nv4>



*Remise des dossiers au plus tard
le vendredi 28 novembre à 12h*

POUR TOUTE QUESTION ET ENVOI DES DOSSIERS :
AAE-EGALITE@NANTESMETROPOLE.FR

NANTES CITY LAB
L'expérimentation grandeur nature

JCDecaux